

L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

Société Linnéenne de Lyon

Procès-verbal de la Séance du 24 octobre 1891

Mr Rey s'occupe de la famille des Bruchides et termine sa communication en faisant observer la préférence que manifestent certains insectes pour une plante plutôt que pour une autre. Si quelques uns sont généralement répandus, beaucoup d'autres par contre sont localisés, souvent exclusivement sur une plante spéciale; c'est à l'ignorance de ce détail qu'est due la rareté apparente de certaines espèces, qui se change en vulgarité lorsque leur habitat vient à être mieux connu.

Procès-verbal de la séance du 14 novembre 1892.

Présidence de M. Mermier

M. le Président fait part à l'assemblée de la distinction dont M. Louis Blanc vient d'être l'objet de la part d'une Société russe qui vient de lui accorder une grande médaille d'or pour ses travaux sur les vers à soie. Cette haute récompense n'est du reste qu'un juste hommage à la valeur des travaux de notre collègue.

Deux nominations vont aussi nous priver sinon absolument mais du moins en partie de la présence de deux de nos collègues :

M. Lachman nommé professeur de botanique à la Faculté de Grenoble, et M. Bataillon nommé à la suppléance de la chaire de Zoologie de la Faculté de Dijon.

MM. Mermier et Roy présentent pour être admis membre de la Société M. Rebours, 8, rue Cêlu, Lyon.

M. Rey continue ses Remarques en passant.

M. Blanc expose à la Société les résultats des recherches qu'il a faites sur l'influence de la lumière sur l'œuf de poule pendant l'incubation. On sait que la lumière agit tantôt d'une façon favorable, tantôt défavorablement sur les êtres monocellulaires ou les organismes plus complexes. En éclairant avec de la lumière froide certains points de l'œuf de poule avant ou pendant l'incubation, M. Blanc a constaté divers effets. Tout d'abord, l'action de la lumière a pour résultat une déviation de l'embryon, qui, au lieu d'être placé comme à l'ordinaire, selon le petit axe de l'œuf, le gros bout à sa gauche, a la tête dirigée du côté de la lumière. Que celle-ci agisse à droite ou à gauche, l'embryon est dévié dans le même sens, et la déviation moyenne est de 90°, c'est-à-dire que l'axe embryonnaire se place suivant le grand axe de l'œuf.

Il n'y a pas là une véritable rotation de l'embryon; il se forme simplement suivant une direction nouvelle, anormale, et ce changement est le résultat de l'effet général de la lumière sur le rudiment embryonnaire. La lumière gêne le développement de l'embryon, la multiplication des cellules, et les effets sont très variés. Tantôt l'embryon est simplement en retard de 10 ou 15 heures dans son développement (et cela pour un œuf incubé 60 heures); toutefois les vaisseaux et surtout le sang se forment imparfaitement: l'embryon est hydropique. L'influence de la lumière peut être plus vive encore, provoquer des arrêts partiels du développement dans l'embryon et même empêcher complètement sa formation. M. Blanc a même vu le blastoderme détruit en son centre par l'action de la lumière, pendant que la périphérie continuait à s'accroître.

REMARQUES EN PASSANT

par C. Rey

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 27 juin 1892,

FAMILLE DES MÉLOIDES ou VÉSICANTS

Meloë proscarabaeus Lin. — Bien que d'une taille assez grande, les insectes de la 1^{re} coupe de ce genre sont difficiles à étudier. Ainsi, par exemple, le *proscarabaeus* présente, suivant le sexe et suivant le développement et la sculpture des élytres, des différences de faciès et de structure sans limites bien fixes. — Ainsi, le *tauricus* a les élytres plus fortement chagrinés, et le *coriaceus* a les rugosités fines et réunies en arrière; le *gallicus* a la couleur générale plus bleuâtre que chez le type qui est presque noir, et le *cyaneus* Dj. est de taille moindre, avec les pattes et la base des antennes proportionnellement plus grêles. — Les 3^{me} et 4^{me} articles de celles-ci sont généralement oblongs et inégaux, d'autres fois plus courts et subégaux. Chez quelques ♀ comme chez certains ♂, les élytres recouvrent presque entièrement l'abdomen, et c'est à cette forme qu'il faut rapporter le *tectus* de Panzer. — Les 5^{me}, 6^{me} et 7^{me} articles des antennes des ♂ sont plus ou moins épaissis, comprimés et déformés, de manière que l'antenne forme un coude à cet endroit; chez les ♀ ces mêmes articles sont simplement en fuseau allongé.

Meloë violaceus Gyl. — Assez distinct de *proscarabaeus* par sa couleur d'un bleu plus clair, par son prothorax moins fortement ponctué et à intervalles des points finement alutacés, ce qui le fait paraître plus mat, et par ses élytres à rugosités plus subtiles et plus serrées. — La variété *augusticollis* Meg. a le prothorax plus étroit, et le *tectus* St. a l'abdomen presque en entier recouvert par les étuis.

Meloë antumnalis Ol. — Dans les exemplaires de Corse et surtout de Grèce, la ponctuation générale est plus grossière (*variolosus* Latr. ?).

Meloë majalis Lin. — Ainsi que l'a reconnu Mulsant, la variété *laevigatus* Ol. ne se rapporte à cette espèce que pour la description. Quant à la figure représentant des antennes renflées et coudées en leur milieu, elle doit sans doute se référer à un mâle de *proscarabaeus*.

Meloë Baudueri Gren. — Cet insecte ne semble différer du *rugosus* que par sa taille moindre et par ses antennes plus grêles. — Sos.

Meloë pygmaeus Redt. — On réunit cette espèce au *scabriusculus* Brandt. Elle est pourtant moindre, moins rugueuse aux élytres et surtout au prothorax, avec les antennes plus courtes, plus grêles à leur base : Lyon, Yzeron, Villié-Morgon. — Quant au *brevicollis* la taille est plus forte, les antennes sont subégalement épaissies dès leur 3^{me} article. — Lyon, Villié-Morgon.

Zonabris floralis Pall. — Dans la variété *Spartii* Germ., la couleur noire étant plus dominante, les taches et bandes jaunes sont plus réduites. — Hongrie, Grande-Chartreuse.

Zonabris 12 punctata Ol. — Quelquefois une des taches fait défaut, l'intérieure du milieu ordinairement.

Zonabris geminata F. — Dans la variété *connata* R., les taches noires des élytres se réunissent au point de former de larges bandes transversales.

Zonabris flexuosa Ol. — Les taches basilaires qui caractérisent l'espèce, sont assez constantes, mais les médianes et subapicales tendent souvent à se réunir. — Alpes, Suisse, Pyrénées.

Cantharis vesicatoria Lin. — Varie du vert-doré au vert-bleuâtre avec quelquefois une bande longitudinale rousse à l'extrémité des élytres.

Zonitis mutica F. — On l'appelle aujourd'hui *immaculata* à cause de ses élytres sans taches. Rarement, l'écusson est entièrement noir. — Haute-Combe (Savoie).

Zonitis praeusta F. — On lui a restitué le nom de *fenestrata* Pall. — Dans la variété *fusciventris* R. le ventre est en majeure partie rembruni, et, dans la *nigripennis* F., les élytres sont entièrement noires.

Nemognatha chrysomelina F. — Le type a les pieds roux, la variété *nigripes* Suffr. a les pieds noirs et la *nigripennis* R. a les élytres entièrement de cette dernière couleur.

Sitaris muralis Forst. — Comme dans la plupart des Vésicants, le ♂ a les antennes plus longues et plus épaisses que chez la ♀. Toutefois on trouve parfois des exemplaires du sexe féminin à antennes assez épaissies, mais toujours courtes.

Anoncodes rufiventris Scop. — Cette dénomination n'est applicable qu'à la ♀ qui varie beaucoup. Elle est parfois en dessus presque entièrement ardoisée, d'autres fois complètement rousse avec tous les passages.

Anoncodes ustulata F. — Encore une espèce dimorphe pour la coloration. Le ♂ est d'un noir bronzé avec les élytres roux à extrémité et côtés parés d'une bordure d'un noir bleuâtre. La ♀ est presque entièrement rousse, moins la tête et le sommet des élytres.

Anoncodes fulvicollis Sc. — Encore un nom approprié à la ♀ seulement, qui a le prothorax et le sommet du ventre d'un roux-orangé.

Anoncodes dispar Duf. — C'est l'*amæna* de Schmidt, et les *seladonica* et *ruficollis* d'Olivier. On a bien fait d'adopter le nom de *dispar* bien que postérieur, car il convient aux deux sexes. La ♀ a le prothorax et le ventre rouges, excepté dans la variété *concolor*, qui est de la couleur des ♂. — Hyères.

Asclera cinerascens Pand. — Cet insecte ressemble beaucoup à l'*Asclera cærulea* L.; mais il est plus allongé, plus parallèle et revêtu d'un très fin duvet cendré. — Pyrénées, Alpes.

Oedemera podagrariae L. — La ♀ répond à la *simplex* d'Olivier, mais non à celle de Linné. Les variétés de la Ste-Baume ont les genoux antérieurs et intermédiaires plus largement rembrunis, et la *sericans* Muls. a les élytres entièrement d'un vert bronzé.

Oedemera brevicollis Schm. — La variété *tibialis* Luc. a les tibiais pâles. — Afrique.

Oedemera nobilis Scop. — C'est la *cærulea* Lin. qui passe du vert au bleu. La var. *auriceps* R. a la tête plus ou moins dorée.

Oedemera flavipes F. — Varie aussi beaucoup du vert au bleu et au pourpré.

Oedemera lurida Mrsh. — Dans l'insecte vivant la tranche latérale du ventre paraît souvent rougeâtre. La var. *plagiata* R. a les impressions du prothorax plus accusées. — Cette espèce avec les *barbara*, *croceicollis*, *virescens* et *annulata*, constitue le sous-genre *Stenaxis*, distinct seulement par le dernier article des antennes non subéchancré et les cuisses ♂ moins ou non renflées.

Chrysanthia viridissima L. — La variété *cuprina* R. a le ventre et parfois la tête et le prothorax dorés. Celui-ci paraît un peu plus long, plus rétréci en arrière avec les impressions plus marquées et les tibiais et la base des cuisses parfois testacés. Elle pourrait peut-être donner lieu à une espèce distincte. — Ste-Baume.

Stenostoma cæruleum Pet. — C'est la *rostrata* F. Le nom imposé par Petagna est non seulement antérieur, mais encore accompagné d'une figure. — Les échantillons d'Autriche sont moins bleus, à côtes des élytres plus saillantes.

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 juillet 1892.

FAMILLE des OEDÉMÉRIDES ou AUGUSTIPENNES

Xanthochroa Raymondi Muls. — Quelquefois les élytres sont plus ou moins rembrunis.

Nacerdes melanura Lin. — Le prothorax est souvent maculé de noir sur son disque, avec les élytres plus largement rembrunis en arrière et même sur les côtés.

FAMILLE des SALPINGIDES ou ROSTRIFÈRES

Lissodema 4-pustulatum Mrsh. — Souvent les élytres n'offrent que la tache basilaire, parfois ils sont entièrement roux, plus rarement complètement noirs.

Salpingus tetramerus Rey. — Me semble intermédiaire entre *aeneus* Steph. et *exsanguis* Ab. Il diffère du premier par son front sans fossette et par ses élytres plus allongés et plus parallèles; du deuxi-

me par sa taille plus grande, par sa couleur plus foncée, par son épistome plus lisse et par ses élytres moins convexes, etc. — Sos. Fréjus; 3 ex.

Rabocerus foveolatus Lj. — Chez les immatures, les élytres passent au roux. — Suisse, Bugey, Avenas (Rhône.).

Rhinosimus aeneus Ol. — Son habitat est varié. Je l'ai de Prusse, de Villié-Morgon, de St-Genis-Laval, de Fréjus; printemps et automne.

Mycterus curculionoides Ill. — Très rare à Lyon, où j'ai capturé 2 exemplaires à Francheville, sur des pins. — Le ♂ est presque toujours dénudé.

(A suivre)

CONTRIBUTION à l'Etude des Coléoptères

par M. Pic

Grammoptera ruficornis F. var. *flavipes*. Etroit et allongé, noir à pubescence d'un gris jauné plus serrée sur le prothorax; tête noire, antennes testacées plus ou moins obscurcies à l'extrémité de leurs articles à partir du 3^e. Prothorax assez long, non élargi à la base, épineux, un peu plus étroit que les élytres. Ponctuation élytrale assez forte et espacée, ceux-ci obliquement arrondis à l'extrémité. Pattes antérieurement testacées. L. 4 mil. Sicile. Des chasses de M. Failla-Tedalli. (Col. Failla, Pic.)

Notoxus monoceros L. var. *latemaculatus*. Bandes élytrales foncées, très dilatées et couvrant presque la totalité des élytres dans leur milieu, ne laissant de clair que l'extrémité, une bande externe et au milieu une étroite bande transversale; quelquefois près de la suture se dessine une bande supplémentaire étroite, jaunâtre sur la partie antérieure des élytres.

Correspond. je pense, à la variété E. de Schmidt, page 81. (Stettin 1841).

Anthicus rubricollis Pic. Nigro-cœruleus, immaculatus; *A. longicollis* vicinus. prothorace rubro brevis, impressa humerale minus notata facile distinguendus. L. 3-4 mil.; l. 1 1/4 — 1 1/2 mil.

Marocco-Cassabianca.

Assez grand et très large, d'un noir un peu bleuâtre peu brillant sur la tête et les élytres; prothorax rouge; antennes, dessous du corps, cuisses noirs; tibias et tarsi plus ou moins testacés. Tête modérément courte et large, bien arrondie et peu rétrécie en arrière, légèrement impressionnée au milieu de la base, ponctuation peu forte ni serrée; yeux saillants. Antennes assez longues, dilatées sur leurs 4-5 derniers articles avec le terminal à peine plus long, légèrement tronqué par côté. Prothorax assez fortement ou densément ponctué, fortement étranglé près de la base, celle-ci un peu élargie. Écusson, petit, étroit, noir. Elytres deux fois aussi larges que le prothorax, à ponctuation forte, peu serrée et pubescence grise, entrecroisée, modérément plans en-dessus, offrant vers les fossettes humérales bien marquées, une sorte d'impression large, peu profonde sur la suture; extrémité un peu atténuée et légèrement arrondie. Pygidium noir saillant, plus ou moins aplati. Pattes assez courtes avec les cuisses peu épaissies. Rappelé tout-à-fait *A. longicollis* Sch. de forme, s'en distingue en plus de la coloration par la forme plus ramassée, le prothorax un peu plus court, l'impression près de l'écusson moins marquée.

Des collections Reitter et Pic.

Anthicus var. *obscuricollis*. Diffère de *rubricollis* par la teinte générale foncée, avec les tibias et tarsi

d'un testacé foncé, le prothorax très obscurci, presque entièrement noir; forme un peu moins élargie; pygidium long, légèrement tronqué.

Xylophilus-Euglenes (Anidorus M.) testaceipes Pic. D'un noir peu brillant, vaguement rougeâtre sur les élytres, le dessous du corps, une partie des membres postérieurs et des antennes, yeux noirs, deux 1^{ers} articles antennes, tête, prothorax et pattes testacés. Tête brillante, presque lisse, bien échancrée en arrière, un peu moins large que le prothorax, celui-ci large, court, à côtés presque droits, fortement et densément ponctué. Antennes fortes, à peine épaissies sur leurs derniers articles (tronqués au sommet) noirâtres moins les 2 premiers articles testacés; 1^{er} article gros, épais, tronqué, 2^{me} très court et moins large, 3^{me} en carré long, large et plus grand, suivants à peu près égaux, moins larges avec le terminal assez long, pyriforme. Elytres un peu plus larges que le prothorax avec les épaules proéminentes par côtés, profondément entaillés sur leurs côtés antérieurs un peu atténués, échancrés, épineux à l'extrémité; ponctuation forte, rugueuse, dense, un peu plus lâche en arrière; pubescence courte jaunâtre, assez écartée, un peu plus marquée sur la partie antérieure. Long. 1 3/4 mil. ♂ Réligane en battant un grenadier.

De mes chasses algériennes.

A cataloguer près *X. ruficollis* Rossi. Me semble assez caractérisé par sa coloration générale, la structure et la coloration de ses antennes.

Maurice Pic.

VARIÉTÉS

Deux mots d'explication ou d'excuse aujourd'hui avant de publier quelques variétés.

On peut reprocher au *Variétisme* de ne pas apporter toujours une modération raisonnée dans ses travaux, ne concluons pas d'après cela, que du moment qu'il publie une description il fait mal — il peut exister pire. — On décrit trop, même en espèces quelquefois; moins scientifique n'est-elle pas contraire cette action de ne rien publier par crainte d'un synonyme qui peut se corriger ou de s'entêter à ne pas reconnaître une modification nette, bannie à l'avance sous le nom de variété, dans le doute de tout ce qui existe imparfait et instable. Beaucoup décrire, n'est pas sûrement décrire trop, il ne faut jamais oublier cela, et je connais quelques exemples d'espèces supprimées trop vite qui ne soutiennent guère les idées des *antidécimateurs*; avant d'accuser de trop décrire il faut réfléchir un peu, davantage pour supprimer un nom en songeant que celui qui décrit le plus et le mieux ordinairement est le plus souvent un spécialiste, c'est-à-dire quelqu'un qui, ayant plus approfondi l'Insecte, surtout ayant plus de matériaux que d'autres pour aider ses études, verra vraisemblablement mieux qu'un généralisateur si *antivariétiste* soit-il! La variété existe, les plus opposés à son existence ne peuvent s'empêcher de la reconnaître de loin en loin, pourquoi donc après ne pas la décrire toujours, ne serait-ce pas plus rationnel? « *Natura maxime miranda in minimis* » cette belle devise de la Société Entomologique de France est tout un enseignement, appliquons le donc un peu en pratique! « *In minimis* » ces mots en disent long contre l'*antivariétisme*: les *petits caractères*, n'est-ce pas le descripteur qui les découvre à force d'études, (la critique tranche quelquefois dans l'inconnu vague et essentiellement instable), son œil habitué par un long exercice à percevoir l'inaperçu de premier abord, se forme petit

à petit, découvre des caractères et finalement voit mieux en voyant plus (1).

Comme conclusion avant de critiquer, étudions d'abord un peu le sujet, ce sera à défaut de parfait toujours plus entomologique « *Ubi studia, ibi veritas* » . . . peut-être ???

Cortodera humeralis v. *inhumeralis*. — Entièrement noir moins les premiers articles des antennes diversement, les pattes antérieures moins les tarsi la première moitié des cuisses intermédiaires et postérieures d'un rouge forcé; prothorax court et large, assez pubescent de jaune; élytres brillants (sans taches jaunes aux épaules) peu pubescents de gris-jaune avec les côtés presque parallèles offrant une forte impression de chaque côté sur les épaules et l'extrémité obliquement arrondie ♂ Long. 9 mil. Puy-de-Dôme.

Diffère de *C. femorata* F. avec lequel il a de grands rapports de coloration par la ponctuation élytrale plus forte, le prothorax plus large, la forme moins dégagée, plus parallèle. Cette intéressante variété a été capturée sur des chênes en juin 92, dans les environs de Riom par M. Quittard, qui généreusement m'en a enrichi.

Alosterna tabacicolor var. *dispar*. Je considère comme forme type, la race représentée dans les plaines surtout, ayant tantôt les pattes entièrement claires, tantôt les cuisses postérieures en partie aussi obscurcies, les élytres offrent une couleur testacée et ont la suture et l'extrémité légèrement obscurcies; dans la v. *dispar* la nuance des élytres est plus foncée, l'extrémité est plus marquée de noir, enfin les pattes offrent également une coloration générale moins claire et les cuisses intermédiaires et antérieures sont quelquefois en partie obscurcies; les tarsi sont noirs ou obscurcies. Puy-de-Dôme (Quittard) Alpes, Pic.

Anthicus antherinus ? v. *latedecoratus*. Large et assez grand à pubescence courte, jaunâtre et ponctuation modérément forte ou dense, seulement un peu plus marquée sur les élytres. Noir presque mat moins la base des antennes, les tarsi plus ou moins roussâtres et deux taches de même nuance aux élytres, l'une large vers les épaules, l'autre petite arrondie près de l'extrémité. Antennes assez grêles et courtes, à peine épaissies sur leurs derniers articles tronqués au sommet, terminal en pointe. Tête large légèrement impressionnée au milieu de la base, arrondie sur les côtés; prothorax large, assez court, à peine dilaté à peu près vers le milieu. Elytres bien plus larges que le prothorax modérément courts, très convexes et arrondis et l'extrémité, offrant leur plus grande largeur un peu après le milieu. Long. 3 1/2; larg. 1 1/4 mil. Caucase.

Peut être une bonne espèce par la forme plus élargie, le prothorax paraissant plus large etc. Je n'ose pas mentionner cette race comme espèce, tant elle se rapproche par la coloration de v. *4-decoratus* Ab. sachant combien la même espèce peut étendre ses modifications dans cette petite famille et que *antherinus* entre autres est très variable.

Anthicus instabilis S. v. *Quittardi*. Assez court et large à pubescence jaunâtre longue; modérément serrée, ayant la tête et le prothorax fortement ponctués avec le prothorax large nettement bordé à la base, rougeâtre ou noirâtre, la tête noirâtre, les antennes et les pattes d'un rouge-brun; très nettement déterminable par les élytres bruns dans leur première moitié, noirs dans l'autre, offrant ces deux colorations bien tranchées. En plus de la coloration nette cette race paraît d'une forme un peu plus élargie que l'ordinaire. Capturée à Riom en plusieurs exemplaires par M. Quittard.

(1) Ainsi les jeunes Entomologistes décrivent moins que les vétérans, leurs descriptions tombent souvent en synonymie, ils travaillent moins bien que plus tard quand ils décrivent davantage.

Anthicus bicarinifrons ? v. *pygidiolongus*. Je n'ose pas séparer cette forme de *bicarinifrons* à cause de la coloration semblable, ne sachant pas si la différence principale résidant dans la longueur du pygidium peut être un caractère fixe; quoi qu'il en soit *A. pygidiolongus* diffère de *A. bicarinifrons* très nettement et avant tout par la grande dimension de cet organe, sa forme paraît également un peu plus allongée et parallèle, le dessus du corps semble un peu plus plan. Les élytres à l'extrémité sont légèrement arrondis et nettement pubescents de gris soyeux dans leur 1^{re} moitié; comme dans *bicarinifrons*, les élytres sont d'un bleu d'acier brillant, pubescents de gris, l'extrémité des antennes, la tête, les cuisses sont noires, le prothorax d'un rougeâtre plus ou moins obscurci, la base des antennes et les tarsi sont testacés. Long. 4 mil. avec le pygidium. Constantine, reçu de M. le major de Heyden et communiqué par cet honorable Entomologiste.

M. PIC

EXTRAITS DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Coléoptères nouveaux

par A. THÉRY

DORCADION UHAGONI, v. *Panteli*, var. n. — Cette variété paraît, à première vue, une espèce distincte. La couleur noire, à l'inverse de ce qui se produit généralement dans cette espèce, a une tendance à envahir tout l'élytre. L'Insecte, sur lequel je fais cette description, a les élytres entièrement noirs, moins une très fine bordure suturale, une très fine bordure marginale, deux rudiments de bandes blanches à la base et au sommet. Sur le prothorax et la tête, les bandes noires offrent le même développement que chez *Dorcadion molitor*, avec lequel cette variété offre quelque ressemblance. Je n'ai trouvé cette variété indiquée nulle part. — Uclès (Cuença), Espagne.

Je la dédie au R. P. Pantel, à qui je la dois.

Clytus (Sphegistes) Reitteri n. sp. — long. 7 3/4 mill. larg. 2 1/4 mill.; — Noir mat forme de *Clytus rhamni*, dont il paraît voisin; tête et prothorax avec de longs poils raides. Tête rugueusement ponctuée; antennes brunes. Prothorax globuleux, finement chagriné, une bordure postérieure interrompue légèrement dans son milieu et une bordure antérieure peu visible, composée seulement de quelques poils jaunes clairsemés. Ecusson en demi-cercle, densément couvert de poils jaunes. Elytres un peu plus larges à la base que le prothorax, finement ponctués, un peu moins finement à la base, ornés de deux bandes étroites: la première partant du tiers antérieur du bord marginal, descendant d'abord un peu obliquement, puis remontant en se courbant vers la suture, qu'elle suit jusques un peu au-dessous de l'écusson; la seconde au tiers postérieur de l'élytre, courbée en sens inverse de la première et ne touchant ni au bord marginal ni à la suture et atteignant sa plus grande épaisseur près de la suture. Pattes brunes, poilues. Abdomen avec une épaisse bordure jaune postérieure à chaque anneau et deux taches épaisses de la même couleur sur les flancs. — Syrie, 1 exemplaire (ma collection).

Je dédie cette espèce à M. Edmond Reitter.

Clytus (Sphegistes) Mayeti, n. sp. — Long. 6 mill.; larg. 1 1/2 mill. Noir terne, étroit, parallèle, subcylindrique; quelques poils longs et raides sur la tête, le prothorax et l'écusson. *Tête* à front excavé et très rugueusement ponctué, avec une carène fine et brillante, peu saillante sur le vertex; yeux et différentes parties de la bouche rous; antennes courtes, épaissies graduellement de la base à l'extrémité, rousses, moins le 1^{er} article et le sommet, qui sont rembrunis. *Prothorax* globuleux, fortement chagriné, avec une très fine bordure à l'avant et à l'arrière, la postérieure interrompue. *Écusson* en demi-cercle, couvert de poils jaunes. *Élytres* à peine plus larges que le prothorax, finement ponctués, plus fortement à la base, ornés d'une tache jaune un peu oblique près du calus huméral, d'une large bande jaune oblique, droite, à sa partie antérieure, commençant un peu au-dessous de l'écusson, s'élargissant subitement en suivant presque la suture, atteignant son maximum vers le tiers extérieur de la largeur des élytres et se rétrécissant brusquement à partir de ce point, sans atteindre néanmoins le bord marginal; d'une deuxième bande d'un tiers plus étroite, coupant perpendiculairement la suture et n'atteignant pas non plus le bord marginal, et enfin d'une bordure encore plus étroite à l'extrémité. *Pattes* médiocrement longues, rousses, avec la massue des cuisses rembrunies. *Abdomen* à anneaux postérieurement bordés de jaune; taches jaunes composées de poils un peu clairsemés sur les épisternums; pygidium avec quelques poils gris. — Sibérie, 1 exemplaire (ma collection). Je suis heureux de la dédier à mon ami M. V. Mayet.

— — —

**Sur une tumeur cutanée
produite chez une Alouette
par un acarien nouveau**

par le Dr F. HEIM

— — —

Des tumeurs cutanées, habitées par des colonies d'Acariens, ont été déjà signalées chez les Oiseaux. À notre connaissance, il en existe trois cas dans la science. Nitzsch en a signalé une chez le Verdier, M. Corvini, une sur le Gros-Bec, et enfin M. Mégnin, dans son ouvrage sur « les parasites et maladies parasitaires », a décrit un Acarien, appartenant à la tribu des Cheylétides parasites, et qu'il a nommé *Harpyrnychus nidulans*. Cet animal vivait en colonies dans des tumeurs cutanées de l'Alouette.

Nous avons nous-même observé une Alouette qui dépérissait à vue d'œil, elle portait deux tumeurs réniformes, symétriques, à la face inférieure de chacune des ailes. Chacune de ces tumeurs, d'un jaune pâle, était formée aux dépens d'un follicule plumeux, très dilaté, et communiquant avec le dehors par un petit orifice. Par la pression, on pouvait faire sortir de cette tumeur une masse granuleuse dont chaque grain était formé par un Acarien. Au centre de la tumeur, on ne trouvait que des dépouilles desséchées de parasites morts, qui étaient peu à peu expulsés au dehors par les tiraillements qu'imprimait à la poche le bec de l'Oiseau; à la périphérie, au contraire, on trouvait des Parasites bien vivants de presque tous les âges. L'irritation produite par le rostre de ces animaux, sur les parois de la poche, amenait une hypersécrétion sébacée, dont ils se nourrissaient. Des injections à la glycérine iodée, et l'excision progressive de la tumeur, amenèrent une guérison complète.

Cette affection ne doit en somme, pas être rare, surtout sur les Oiseaux de volière, mais elle passe ina-

perçue. Une extirpation radicale s'impose, sinon l'animal mourrait dans le marasme. Ces faits sont à rapprocher de ceux où des Poux ont été observés, pullulant dans des cavités sous-cutanées, chez des Mammifères et même chez l'Homme.

Le Parasite, cause de la tumeur, se rapproche beaucoup de l'espèce décrite par M. Mégnin. Il appartient au même genre, mais il présente, avec l'espèce décrite par cet auteur, quelques caractères différentiels. Nous ne signalerons ici que ces caractères, renvoyant, pour la description générale, à l'ouvrage de M. Mégnin, p. 244.

Les dimensions de notre type sont plus grandes que celles de *Harpyrnychus nidulans*. — ♀, long. 45 mill., lat. 0,28 mill.; ♂, long. 0,34 mill., lat. 0,23 mill.; nymphe, long. 0,29 mill. en moyenne, lat. 0,18 mill. — La paire de pattes postérieures de la femelle porte 4 soies au lieu de 5, et ce sont les deux plus externes qui sont les plus développées, la troisième paire est bilobée à son extrémité, l'un de ses lobes porte 2 soies inégales et l'autre 3, le 1^{er} article de cette patte porte, en outre, une petite soie grêle du côté interne. Le dernier article de la première paire de pattes porte 2 soies de chaque côté, au lieu d'une seule. Les deux crochets latéraux de l'armature du tarse sont très peu développés relativement. Ces détails s'appliquent à la femelle. Chez le mâle, les deux pattes postérieures ont leur dernier article muni de 4 soies inégales.

Ajoutons encore que les crochets du rostre sont tous les trois sensiblement égaux, tandis qu'ils sont inégaux dans *H. nidulans*.

Enfin, la forme générale de la femelle est plus arrondie dans notre type; celle du mâle, plutôt quadrilatère qu'allongée, la larve est plutôt obovale que sphérique.

Ces caractères différentiels sont-ils de nature à faire distinguer une espèce nouvelle ou seulement une variété? Nous laissons à des Entomologistes, plus versés que nous dans l'étude de ce groupe particulier, le soin de trancher la question. Quelque opinion que l'on adopte, notre type devra être distingué de *H. nidulans*, aussi proposons-nous de l'appeler *Harpyrnychus Megnini*.

— — —

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES

du Département de l'Ain

Par F. Guillebeau (Suite)

— — —

Curculionidae

Otiorrhynchus Germar.

- 1 amardillo Rossi.
- 2 lugdunensis Boh. * Le Plantay.
- 3 { niger Fab. * Col de la Faucille, Reculet.
 | variolosopunctatus Sch.
- 4 francollinus Germ. * Haut-Bugey.
- 5 fuscipes Oliv. * Bugey.
- 6 unicolor Herbst. * Haut-Bugey.

- 7 scabrosus Marsh. * Sathonay, St-Nizier-le-Désert, Collonges.
 8 ligneus Oliv. Tout l'Ain.
 9 setifer Boh. * Massif de Portes.
 10 uncinatus Germ. * Charnoz, Bugey.
 11 porcatus Herbst. * Bugey.
 12 Marquardtii Fab. * Chalamont.
 13 singularis Lin. * Nantua, Bugey.
 14 pupillatus Gylh. Haut-Bugey.
 15 subdentatus Schh. * id.
 16 sulcatus Fab. * Trévoux, Chalamont, Villebois.
 17 rugifrons Gylh. * Haut-Bugey.
 18 ovatus Lin. * Tout l'Ain.

Peritelus Germar.

- 1 hirticornis Herbst. * Bugey.
 2 griseus Oliv. id. Trévoux.

Phyllobius Schönherr.

- 1 glaucus Scop. Tout l'Ain.
 2 pyri Lin. * Bugey.
 3 argentatus Lin. Haut-Bugey.
 4 psittacinus Germ. * id.
 5 betula Lin. Tout l'Ain.
 6 oblongus Lin. id.
 7 viridicollis Fab. * Haut-Bugey.
 8 viridiæreus Oliv. Tout l'Ain.
 9 mus Fab. * Villebois.
 10 sinuatus Fab. Tout l'Ain.

Metallites Germar.

- 1 mollis Germ. * Haut-Bugey.
 2 atomarius Oliv. * id.
 3 Iris Oliv. Tout l'Ain.

Eudipnus Thomson.

- 1 { mollis Stroem. Haut-Bugey.
 } micans Fab.
 2 impressifrons Gylh. * Bugey
 3 confluens Steph. * Dombes.
 4 cervinus Lin. Tout l'Ain.
 5 melanostictus Chevr. * Haut Bugey.
 6 tereticollis de Geer. Tout l'Ain.
 7 planifrons Gylh. Bugey.
 8 sericeus Schall. Tout l'Ain.

Tylodrusus Stierlin.

- 1 pterygomalis Boh. * Haut-Bugey.

Sciaphilus Schönherr.

- 1 muricatus Fab. Tout l'Ain.

Platytarsus Schönherr.

- 1 setulosus Gylh. * Le Plantay, Bourg.

Barypithes Jacquelin Duval.

- 1 pellucidus Schönh. Tout l'Ain.
 2 montanus Chev. * Nantua.
 3 araneiformis Schr. Tout l'Ain.
 4 mollicomus Ahr. * Bugey.

Strophosomus Billberg.

- 1 coryli Fab. Tout l'Ain.

- 2 rufipes Steph. * Le Plantay.

Neliocarus Thomson.

- 1 faber. Herbst. Tout l'Ain.
 2 retusus Marsh. Le Plantay.

Sitona Germar.

- 1 gressorius Germ. Tout l'Ain.
 2 regensteiniensis Schönh. Tout l'Ain.
 3 cambricus Schh. id.
 4 crinitus Ol. id.
 5 hispidulus Germ. id.
 6 tibialis Germ. id.
 7 flavescens Marsh. id.
 8 puncticollis Kiesw. * Le Plantay.
 9 humeralis Steph. Tout l'Ain.
 10 gemellatus Schh.
 11 lineatus Schh. Tout l'Ain.
 12 suturalis Steph. id.
 13 sulcifrons Schh. id.

Trachyploeus Germar.

- 1 { scabriculus Lin. * Trévoux.
 } ♂ laticollis Schh.
 2 alternans Schh. * Charnoz.
 3 spinimanus Germ. * Charnoz.
 4 scaber Lin. * Tout l'Ain.
 5 squamulatus Oliv. * Valbonne, Villebois.
 6 aristatus Gylh. * Le Plantay, Charnoz.

Liophloeus Germar.

- 1 nubilus Fab. * Trévoux, Le Plantay.
 2 atricornis Desb. * Haut-Bugey.

Barynotus Germar.

- 1 obscurus Fab. * Massif de Portes.
 2 alternans Schh. * Haut-Bugey.

Chlorophanus Germar.

- 1 pollinosus Fab. Villebois.
 2 graminicola Gylh. * id.

Tanymecus Schönherr.

- 1 palliatus Fab. Tout l'Ain.

Tropiphorus Schönherr.

- 1 mercurialis Fab. * La Faucille.

Minyops Schönherr.

- 1 carinatus Lin. * Gex.

Gronops Schönherr.

- 1 lunata Fab. Tout l'Ain.

Alophus Schönherr.

- 1 triguttatus Fab. Tout l'Ain.

(à suivre.)

Nota: Les espèces, pour lesquelles aucune localité n'est indiquée, se trouvent dans tout le département.

Celles dont la localité est précédée d'un astérisque * ont été prises par moi. F. G.

PTINUS SEXPUNCTATUS

par Nicolas

Elle se poursuit sûre, lente, implacable, cette lutte pour l'existence ; combat que nul n'arrête, franchissant les âges du monde comme débutant d'hier et ne redoutant rien de l'avenir.

Parmi les nombreux insectes qui se disputent ainsi la vie, il serait difficile d'assigner à certaines espèces la place qu'elles occupent dans cet immense tourbillon d'êtres affamés. Les hyménoptères semblent prêter merveilleusement un labeur incompris à cette vie de rapine des autres et de la leur quelquefois. Plus souvent victimes des parasites, ils acceptent et supportent ces intrus dont la seule mission a pour but une extermination rapide de ceux qui les subissent et les tolèrent ; aussi s'introduire par ruse, profiter d'une absence momentanée, la guetter pour pénétrer dans le logis qu'on doit piller n'est que la conséquence de cette loi du parasitisme, bien cruelle, mais indispensable pour en assurer le succès.

Qu'il y ait ressemblance ou non entre le parasite et celui qui doit le subir, le but doit être atteint, la réussite assurée, tout y concourt fatalement. Le mimétisme ne semblerait au fond que le comble d'une dissimulation plus parfaite qui doit annuler toute défiance. Copie plus fidèle elle doit éloigner toute défense.

Il trompe en effet toute vigilance et rend la surveillance inutile pour bien des espèces, tel est le cas des *Psithyrus* vis-à-vis des *Bombus* et du *Crypturus argeolus* pour les *Pollistes gallicus* où la conformité des costumes n'éveille aucune crainte, n'élève aucun soupçon.

Pour d'autres cas très nombreux, le mimétisme ne sert qu'à protéger d'une destruction certaine l'insecte qui s'en revêt, ce n'est plus sa progéniture qui est en jeu, il n'est souvent pas parasite, mais c'est l'insecte lui même qui se préserve d'une attaque, évite d'être capturé et détruit, par sa conformité frappante avec une graine, une branche, une feuille, un bourgeon.

Battez un frêne en avril, vous distinguerez difficilement les enveloppes des bourgeons naissants de cet arbre, des coléoptères *Lygniodes enucleator* qui tombent ensemble. Secouez un cyprès et vous serez tout aussi embarrassés pour reconnaître le *Scytropus Lethierryi*, d'un beau vert pâle, nuancé, au milieu des extrémités des rameaux de même couleur qui se détachent avec lui à profusion. Fauchez certaines Graminées en août, alors que la maturité s'accuse, les graines et les *Dorydion lanceolatum* (Hémiptère) ont une telle analogie que les collectionneurs mettent sur la même épingle l'un à côté de l'autre et du diable si vous distinguerez et pourrez établir la différence qui existe entre la graine et l'animal sans un examen attentif.

Le mimétisme peut donc aider au parasitisme, mais il ne lui est pas toujours indispensable pour aboutir à ses fins.

Le parasitisme est une force aveugle qui entraîne des légions d'êtres ou le plus petit s'adresse au plus fort, le colosse est à la merci du pygmée : l'infime créature anéantit la robuste larve et l'arrête dans sa marche évolutive. Souvent c'est à l'œuf fraîchement pondu qu'il s'adresse pour le détruire. Si l'œuf échappe au redoutable problème, la larve sera poursuivie dans sa tranquille insouciance par un autre détrousseur et la nymphe arrivant à la dernière transformation n'a pas une existence mieux protégée.

Rien n'est plus commun que ces substitutions d'un être à un autre, dont l'un voué à une fin certaine permet à l'autre de se développer, vivre à son détriment, et cela, à quelque degré qu'on se place dans l'échelle animale.

Le *Ptinus sexpunctatus* économise le bien de la Nature. Rien à craindre avec lui, il n'attaque jamais une créature vivante et ne dépouille aucun être ; les morts ne sont jamais troublés par lui, il se contente de peu et vit de l'abondance des autres en acceptant bénévolement ce qui reste, le surplus ; hôte tranquille, paisible, il s'établit dans les loges des Osmiers pour s'approprier le miel contenu dans ces cellules, mais il ne se décide à agir ainsi qu'autant que celle-ci est déserte ; que l'habitation vide de larves est un logis abandonné où la succulente moisson se moisirait bientôt.

Il ne sait que profiter des parts délaissées dans quelques huttes d'Osmiers, dans les hangars abandonnés des Chalicodomes où restaient des provisions de bouche inutilisées.

On le voit, l'audacieux parasite, l'accapareur effronté est ici remplacé par un économiste renommé, c'est un usager laborieux autant que prudent calculateur, c'est la bonhomie dans l'existence ; sans lui tout serait perdu.

Dans ses Souvenirs Entomologiques (1), M. Fabre nous dit que des « usurpateurs de vivres, « des exterminateurs de larves et des explorateurs d'habitation prélèvent un énorme tribut « sur les hyménoptères qui maçonnetent..... Croque-morts qui arrivent dans les nids ruinés et « font l'office d'égouttiers préposés à l'hygiène des bas fonds. »

De ce fait M. Fabre nous signale une Anthrène, un Clérus et un *Ptinus* dans le monde des insectes. L'Anthrène seule, est de toutes ces destructions des vieux mondes d'insectes ; de pareilles nécropoles sont le domaine prospère qu'elle affectionne ; elle démolit, émiette encore là où cette œuvre semblait complète, entassant et accumulant ainsi poussières sur poussières.

Le Clérus écarlate au costume éclatant fréquente volontiers les masures des Osmies, parcourt les édifices croulants des Chalicodomes, ainsi que le *Ptinus* sans doute, puis il se traîne dans les souterrains éventrés des Anthophores.

Ptinus ou Clérus n'oseraient jamais s'attaquer aux cadavres que la larve de l'Anthrène recherche. Ils vont à l'aventure sous les dômes terreux des Mellifères ou sur les talus criblés de leurs trous ; mais se nourrir de détritiques larvaires, ronger une nymphe rigide, raccornie, tordue par l'agonie dans l'étroite cellule, décolorée par la putréfaction, en venir à dévorer un insecte froid, desséché, dur, mort avant sa libération, je ne sache pas que pareille besogne leur soit familière, non certainement.

La larve du *Ptinus sexpunctatus* que nous avons pu suivre dans son évolution, nous l'avons vue à l'œuvre. Poussiéreuse, d'un blanc laiteux, mat, hérissée de longs poils, elle s'adonne aux vieilles boulettes de miel, au parfum délicat et pénétrant que la dessiccation rend pulvérulente. C'est sans doute sa nourriture spéciale, puisque, en l'absence de toute autre substance nous l'avons toujours obtenue dans ces conditions singulières, elle a donc ce caractère particulier que l'insecte parfait et la larve ont exactement le même aliment, ce qui est une exception. Puis rassasiée, barbouillée, revêtue de cette poudre jaune doré, vieux culot de matière sucrée, elle digère lentement le repas emprunté aux Osmies diverses.

Les résidus que laisse l'insecte parfait rejette abondamment, sont des déjections semblables à des fils soyeux, raides comme des crins enroulés dans tous les sens ; ils témoignent de leur origine ayant cette coloration cuivre jaunâtre de la patée mielleuse, transformée dans l'acte de la digestion en une vermicellure minuscule, espèce de cordage indéfini.

C'est au milieu de ces enroulements multiples et désordonnés, qu'en l'absence de tout autre moyen d'action, le *Ptinus* naîtra dans les ordures.

Le temps voulu, la larve dodue se prépare une enveloppe solide pour y accomplir ses dernières transformations avec les seuls matériaux que nous connaissons et dont elle peut

(1) 3^e série.

disposer ; mais ici, suivant le cas, le mode de construction varie considérablement ; les fonctions même de la larve changent pour édifier la coque qui doit l'abriter.

Lorsque la larve, à l'état naturel, s'est logée dans les roseaux habités par les Osmies, en ouvrant ces roseaux nous trouvons en saillie une espèce de moitié d'ampoule ovoïde, allongée comme un œuf, de 4 à 5 millimètres de longueur et 3 millimètres dans son plus grand diamètre, légèrement infléchie, fixée à l'intérieur à l'emplacement choisi par elle, et l'autre moitié est creusée dans l'épaisseur des roseaux, ce qui ferme et complète en entier ce corps singulier.

La larve a donc rongé une partie du volume et bâti l'autre, c'est une fosse surmontée d'un dôme, or, celui-ci est construit au moyen des matériaux agglutinés qu'elle a arrachés en-dessous.

La maisonnée s'élève là où les pierres ont été extraites, sur les lieux d'exploitation, les plus forts moellons en dehors, le dedans est enduit. Ce n'est pas qu'elle y apporte beaucoup d'art, l'intérieur de ces berceaux est très rugueux, bosselé souvent ; la soie blanche qui les tapisse mal disposée, peu répartie uniformément ; c'est un badigeon appliqué irrégulièrement qui en revêt les murs ; l'aménagement doit laisser beaucoup à désirer ; mais par contre, l'utilisation judicieuse qu'elle fait, en s'appropriant ce qu'elle a à sa disposition peut bien exclure avec avantage ces légères défauts dans l'architecture. Le cas précédent est le plus favorable à la larve, le suivant la place dans une nécessité plus absolue d'infériorité, néanmoins elle développe des aptitudes particulières dans ce milieu nouveau pour elle.

(A suivre)

La planche qui accompagne le travail de M. Nicolas paraîtra avec la suite dans le prochain N^o.

COMPTES-RENDUS

DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON

SÉANCE DU 4 JUILLET 1892

PRÉSIDENT DE M. LE D^r SAINT-LAGER

La Société a reçu :

Journal de la Société nationale d'Horticulture de France ; XIV, 5. — Bulletin de la Société botanique de France ; XXXIX ; Revue bibliographique, A. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône, ; 453, 454, 455, 1892. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus ; 231, 1892. — Bulletin de la Société des sciences de Nancy ; XXV. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France ; II, 2.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une circulaire de M. le professeur Engler de Berlin, sur l'utilité d'une réforme de la nomenclature botanique. Le point principal des réformes proposées par l'auteur, point sur lequel M. Saint-Lager est d'accord avec lui, consiste dans la préférence accordée aux noms établis par l'usage sur d'autres noms, même plus anciens, mais dont l'usage n'a pas prévalu. C'est là une infraction à la loi de priorité, mais une infraction nécessaire, qui, si elle était adoptée,

permettrait aux botanistes de se mettre d'accord sur de nombreuses contestations soulevées par cette même loi de priorité.

M. le D^r BEAUVISAGE, forcé de s'absenter de Lyon, se fait excuser de ne pouvoir se rendre à la séance. En son absence, M. le président donne lecture à la Société du compte-rendu de l'excursion faite par M. Beauvisage les 5 et 6 juin au Teil et à Donzère en compagnie de M^{lle} et de M. Chevalier ainsi que de M. Prudent. Ce compte-rendu est accompagné des nombreuses plantes récoltées par nos collègues dans cette excursion.

M. PRUDENT fait passer des figures représentatives de quelques Diatomées récoltées par lui à Saint-Genis-Laval et à Tarare ; ce sont :

A Saint-Genis-Laval, en mars 1892 :

Pinnularia viridis Rab.	Synedra ulna, v. longissima.
Navicula Reinhardti Grün.	Nitzschia linearis Ag.
Cymbella cuspidata.	Surirella minuta Breb.
Synedra ulna,	Meridion circulare.

Près de Tarare, dans la Turdine, en mai 1892 :

Cymbella cymbiformis.	Cocconeis placentula Ehr.
Cymbella Ehrenbergii.	Fragilaria construens Ehr. v. venter.
Synedra ulna.	Diatoma anceps Ehr.
Ceratoneis arcus Ktz.	Himantidium arcus Ehr.
Meridion circulare.	

M. N. Roux distribue aux membres présents de nombreuses plantes préparées de *Quercus Ilex*, *Jasminum fruticans*, *Silene gallica*, *Satureia montana*.

M. Roux entretient ensuite la Société d'une récente excursion qu'il a faite aux environs de Mâcon. Malheureusement la saison peu avancée, et un violent orage survenu pendant son séjour n'ont pas permis à notre collègue de récolter les quelques plantes rares qui se trouvent dans cette localité.

Il a néanmoins pu rapporter ces plantes, grâce à l'obligeance de notre correspondant, M. Lacroix, pharmacien, auquel M. Roux adresse ses plus vifs remerciements pour son bon accueil ainsi que pour les plantes qu'il lui a données.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1892

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r SAINT-LAGER

La Société a reçu :

D^r Bonnet. — Mémoires et lettres de Lenoir du Roule. Documents inédits sur la peste de Marseille. Les collections de l'expédition envoyée à la recherche de La Pérouse (offerts par l'auteur.)

Revue des travaux scientifiques ; XI, 11 ; XII, 1. — Revue mycologique ; 35. — Revue scientifique du Bourbonnais ; V, 5, 7. — Annales de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault ; XXIII, 5, 6 ; XXIV, 1. — Revue savoisiennne ; XXXIII, 4, 5, 6. — Bulletin of the Torrey botanical club ; XVIII, 7 à 11 ; XXX ; 1 à 4.

M. le Président annonce à la Société que M. Péteaux vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur et que M. le D^r Gabriel Roux, après un brillant concours, a été nommé agrégé à la Faculté de Médecine.

La Société se joint à M. le Président pour exprimer ses félicitations à nos deux collègues et anciens présidents, elle se montre très fière des distinctions qui leur ont été accordées comme la juste récompense de leurs travaux.

M. LAVENIR fait passer quelques plantes que M. Fr. Morel lui a envoyées du Grand-Saint-Bernard pour les présenter à la Société. Ce sont :

1° Les *Pedicularis recutita* et *P. atrorubens*. Ce dernier est considéré par quelques botanistes comme un hybride des *P. recutita* et *P. incarnata* ;

2° *Androsace glacialis* ;

3° *Viola Zoyzii*, forme à fleurs jaunes du *V. calcarata* ;

4° *Ranunculus plantagineus* ou *buplevirifolius*, grande forme du *R. pyrenæus*.

M. VIVIAND-MOREL dit quelques mots de l'excursion qu'il vient de faire en compagnie de plusieurs de nos collègues au Grand-Saint-Bernard. Il cite quelques-unes des plantes qu'il a pu récolter. Un compte-rendu détaillé de cette excursion sera présenté à une de nos prochaines séances.

M. le D^r L. BLANC entretient l'assemblée d'une production monstrueuse observée sur des tiges de Saules. Ces tiges, comme on peut le voir sur de nombreux exemplaires apportés à la séance, semblent avoir été arrêtées dans leur développement. Les feuilles qui auraient dû se former sur toute la longueur de la tige se trouvent réunies en grand nombre presque à un même niveau et groupées en forme de cône. Ces feuilles sont orbiculaires-ovales. La tige de Saule, ainsi déformée, présente assez l'aspect d'un Artichaut ou d'un cône de Sapin surbaissé.

Cette curieuse anomalie avait déjà été rencontrée aux environs de Roanne. Elle a été trouvée à nouveau ces temps derniers sur les bords du Rhône, à Vaux-en-Velin, d'où M. Nisius Roux en a rapporté de nombreux échantillons à M. le D^r Blanc.

Ce dernier fait remarquer, à ce sujet, que les déformations tératologiques qu'il a observées ne se présentent presque jamais en un exemplaire unique ; mais elles se rencontrent toujours en de nombreux exemplaires dans une même localité.

M. le D^r BLANC insiste sur ce fait qui donne à supposer que ces monstruositées ne sont pas dues à une cause intrinsèque, mais à une cause extrinsèque d'une étendue plus générale, puisque son influence

produit une même déformation sur de nombreuses plantes dans un périmètre souvent assez vaste.

Cette déformation peut se reproduire et devenir par la suite un caractère normal de la plante qui restera ainsi différente du type primitif. Ce sera donc une cause de modification d'espèce. Une pareille théorie a déjà été discutée et admise pour le règne animal.

Pour revenir au cas qui nous occupe, la monstruosité signalée se rencontre sur une assez grande étendue de terrain, dans les deux localités citées de Roanne et de Vaux-en-Velin. Elle est donc le résultat d'un agent tératologique extérieur à la plante.

En examinant de près les feuilles de ces cônes de Saules, si on nous permet de les appeler ainsi, on aperçoit, à la base de chaque feuille, un petit point rouge que, par un examen plus approfondi, on reconnaît être une petite cavité, ayant dû servir de logement à la larve d'un insecte. M. Blanc a pu trouver quelques-unes de ces larves en vie, il les a recueillies dans un petit tube de verre et les fait passer sous les yeux de la compagnie. Ces larves, longues de 3 à 4 millimètres, ont une couleur rouge brunâtre : malheureusement cette phase de la vie des insectes est fort peu connue des entomologistes ; malgré cela, notre collègue croit pouvoir affirmer que ce sont des larves d'Altises ou Pucés de terre, coléoptères dont la forme adulte se montre très abondante dans le voisinage de ces Saules déformés.

M. le D^r SAINT-LAGER cite un autre exemple de déformation des Saules, observé par M. Michaud d'Alix qui lui a écrit dernièrement à ce sujet.

La déformation porte ici sur les chatons mâles. A l'extrémité de l'inflorescence, on voit se développer des feuilles : il se forme ainsi un chaton vivipare. Comme dans le cas précédent, on trouve des larves d'insectes à la base des feuilles ainsi anormalement développées.

M. VIVIAND-MOREL partage l'opinion exprimée par M. le D^r Blanc, au sujet de l'influence des cas tératologiques, sur la modification des espèces. Selon lui, un grand nombre de variétés n'ont pas d'autre cause qu'une origine tératologique. On voit le fait journellement en horticulture, les jardiniers cherchent par un moyen ou par un autre, à obtenir un monstre, qu'ils s'efforcent ensuite de multiplier ou de reproduire, pour avoir une variété nouvelle.

M. le D^r SAINT-LAGER ajoute que l'on ne peut pas expliquer autrement le grand nombre des variétés des plantes.

Le principe d'adaptation au milieu ne peut suffire à en donner l'explication. En effet, les quatre considérations principales du sol, de la chaleur, de la lumière et de l'atmosphère ne présentent pas des variations si considérables ni si nombreuses qu'elles aient pu donner lieu à tant de formes différentes. Il a donc fallu que d'autres agents aient produit certaines modifications qui, tout en étant monstrueuses, sont devenues héréditaires et ont formé des variétés nouvelles.

(A Suivre).